



Parti socialiste
Section de Sion



Parti Chrétien-social

Alliance de Gauche, Sion 2014

Communiqué de presse – Sion, 20 mai 2014

Recapitalisation de la caisse de pension de la Ville de Sion : l'AdG s'oppose au modèle « plus royaliste que le Roi » proposé par la Municipalité

Ci-dessous, l'intervention réalisée par l'AdG lors du plénum du 20 mai par la voix de Jean-Pierre Bodrito, également membre de la commission de gestion :

« Notre Assemblée plénière doit, ce soir, répondre au message de la Municipalité concernant **La recapitalisation de la Caisse de pension de la Ville de Sion**. Et comme l'indique justement le rapport de la commission de Gestion dans sa dernière page, nous devons nous prononcer bien sur la méthode de recapitalisation, et non sur le bien-fondé de cette recapitalisation, celle-ci nous étant ordonnée, fort heureusement d'ailleurs, par les autorités de surveillance, le taux de couverture étant inférieur aux limites législatives.

L'ADG est, et je le déclare d'emblée, **favorable à une recapitalisation**, persuadée qu'elle est, que les employéEs de notre Commune, ses partenaires, et d'ailleurs chacune et chacun méritent de pouvoir jouir d'une retraite débarrassée des tracas financiers. Le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations est, nous le savons, nécessaire pour pérenniser la caisse et a été traité de manière très judicieuse et professionnelle par les personnes engagées dans ce dossier. Nous les en félicitons et remercions.

Mais, nous ne pouvons par contre pas accepter ce message tel qu'il nous est soumis.

En effet, un financement à 100% en 10 ans est à notre avis déraisonnable. La Loi fédérale, et ce n'est pas un hasard, autorise les Caisses publiques à atteindre un taux de couverture de 80% en 40 ans. Si le taux de couverture d'une caisse privée doit se situer obligatoirement à 100%, il est aisé de comprendre que la disparition de nombre d'entre-elles les contraint à payer chaque centime à ses assurés. Or, à part Loèche-les-Bains, je n'ai pas connaissance d'autres collectivités publiques (communes, cantons ou confédération) qui se sont retrouvées en cessation de paiement. Les chambres fédérales ont bien compris qu'il était bien plus utile de disposer de telles sommes pour les investissements et autres frais courants, que de les savoir bloquées dans des colonnes Excel. Les Francs valent plus que des Pourcents.

Nous avons demandé au sein de la COGEST, à fin 2013, lors d'une séance commune avec le Conseil de Fondation de la CPVS, d'avoir la possibilité de choisir, ce soir, entre au minimum deux variantes, afin de ne pas placer le législatif devant un fait accompli et de gagner du temps en cas de refus d'un modèle. Et le Président de la Ville répondit favorablement à cette requête...

Nous comprenons que les négociations furent ardues, entre les diverses parties, et que le compromis abouti contente paritairement. Et je félicite particulièrement les membres des représentants du personnel d'avoir su obtenir ce résultat. Tel était leur rôle et ils l'ont interprété à la perfection.

Mais, Mesdames et Messieurs, **ici nous défendons les intérêts et préoccupations de tous les habitantes et des habitants de notre chère Ville de Sion.** Un peu de mémoire, s'il vous plait. Pour nombre d'entre elles et d'entre eux, il a déjà été nécessaire de refinancer, par des mesures d'assainissement, leur propre Caisse de pension. Elles et ils, ont, par leurs impôts, recapitalisé de manière massive la Caisse de pension cantonale. Cet effort était nécessaire, et fut fait. Maintenant, pour la troisième fois, nous, elles et ils, devront recapitaliser la Caisse de pension de la Ville de Sion? J'utilise le futur car ce financement est nécessaire et obligatoire. Mais, comme le dit bien la Confédération, nous pouvons arriver à 80% en 40 ans. Et voulons-nous être plus royalistes que le Roi, alors même que notre Ville a des projets plein ses tiroirs? Nous ergotons parfois lors des Budgets pour quelques milliers de francs, et là, nous ouvrons les vannes et balançons des millions, alors que rien ne nous y contraint? Mais comment vont donc réagir ces « multi » cracheurs au bassinet, de savoir que nous pouvions légalement limiter cette charge financière en quantité et dans le temps? Et encore comment vont réagir ces personnes, surtout des femmes, aux revenus insuffisants pour bénéficier d'une LPP? (pour rappel, en Suisse, une femme sur deux ne cotise pas à la LPP).

Comment va réagir Madame et Monsieur tout le monde en apprenant qu'il est tabou de parler d'augmentation d'impôts, alors que, et vous le savez très bien, cette augmentation de la fiscalité est devenue inéluctable? Osez au moins l'admettre.

La Commission de Gestion dans laquelle j'ai le plaisir de débattre, après moult discussions animées, a décidé, par 9 oui et 5 non d'accepter ce message. La victoire pour ce modèle de recapitalisation fut tout sauf claire et nette

Oui à une recapitalisation, mais pas dans ces conditions. L'ADG a décidé, à l'unanimité, de refuser ce message et de renvoyer la copie à l'expéditeur. Nous sommes **pour** une recapitalisation dans les marges qu'autorise la Confédération **afin que la Ville puisse continuer à investir dans d'autres domaines importants.** Nous attendons un nouveau message plus raisonnable et respectueux de tous les sédunoises et sédunois: **par exemple en envisageant deux emprunts; l'un pour recapitaliser la CPVS à 80% sur 10 ans (2015-2025) puis un autre montant pour 2030 tenant compte de l'évolution de la CPVS; la Réforme de Prévoyance AVS 2020 aura créé un grand coup de sac, d'ici-là.**

Nous vous invitons donc toutes et tous à refuser ce message. Le temps ne nous ai pas compté. »

Pour l'Alliance de Gauche, Sion

Jean-Pierre Bodrito, conseiller général AdG : 079 206 71 52

Katia Chevrier, cheffe de groupe AdG : 078 908 00 89